

# International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



## Le savoir sans privilèges Knowledge Without Privilege El saber sin privilegios

Olivier Corpet, Madeleine Hersent and Jean-Louis Laville

Number 15 (55), Spring 1986

Savoirs en crise

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034440ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034440ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Corpet, O., Hersent, M. & Laville, J.-L. (1986). Le savoir sans privilèges. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (15), 113–121. <https://doi.org/10.7202/1034440ar>

Article abstract

The authors describe a research-action project of the Research and Information Center on Democracy and Autonomy which was undertaken in conjunction with a Youth Center in the southern suburbs of Paris. The mandate of the Research and Information Center had two main objectives: (1) to help the participants in the Youth Center to clarify group strategies and structures. On the basis of their involvement in this project, the authors raise questions concerning past experiences and possibilities for the future in regards to the issue of social control of knowledge production. It may be possible to define new forms of collective management which encourage sharing of knowledge and expertise but this can only be achieved if certain "progressive" illusions which pass for truth are questioned.

# Le savoir sans privilèges

O. Corpet  
M. Hersent  
J.-L. Laville

Le courant autogestionnaire dès son irruption dans le champ intellectuel a contribué à légitimer une interrogation sur la nature du savoir. À l'orée des années 60, la pensée critique d'expression française était dominée par des analyses centrées sur les dispositifs de contrôle social et les conflits. D'emblée la sensibilité autogestionnaire s'est aussi située sur un autre terrain, insistant sur l'importance des attitudes et des valeurs des « hommes sans qualités » afin de mettre en garde contre un débat focalisé sur les questions de pouvoir qui pouvait masquer certaines dimensions de la réalité.

Prenons deux exemples. Toutes les analyses sur l'autogestion invisible dans les entreprises ou sur

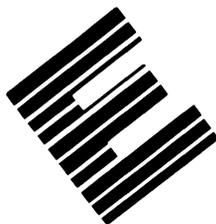
la grève du zèle, considérées comme de véritables critiques en actes de l'organisation industrielle, faisaient ressortir le caractère indispensable, dans le quotidien de l'usine, des savoir-faire non formalisés et clandestins des exécutants ; l'application stricte des normes édictées par les concepteurs aboutissant en fait à des dysfonctionnements coûteux. L'expérience ouvrière était présentée comme un véritable réservoir de compétences dont le système d'exploitation tirait parti sans avoir à le reconnaître.

Autre exemple : la critique amorcée à l'encontre du léninisme politique qui dominait les principaux modes de pensée et d'action de la gauche. D'après cette conception, le Parti et ses intellectuels étaient

les dépositaires exclusifs de la conscience universelle et surtout du savoir indispensable sur les fins et les moyens de la révolution.

Ces avant-gardes autoproclamées rejetaient toute parole non conforme à celle de l'organisation. Elles méprisaient les expériences vécues et les cultures diversifiées dont celles-ci étaient porteuses, au nom d'une théorie pour le moins réductrice de l'aliénation ; c'est ce que voulurent dénoncer des autogestionnaires alors très minoritaires.

Nous voudrions évoquer ici comment ce courant autogestionnaire a continué d'être porteur d'un questionnement spécifique sur le savoir. Il s'agit tout d'abord de rappeler qu'à partir de pratiques émancipatoires et de recherches-actions se sont



114 esquissés quelques apports originaux, pour montrer ensuite qu'ils n'ont pu résister à une dilution progressive du discours autogestionnaire.

Mais, selon les mots de Gide, « la véritable marque de vitalité ce n'est pas de durer, c'est de renaître », d'où l'intérêt de voir qu'au-delà de cette déperdition de sens de nouveaux modes d'intervention s'élaborent aujourd'hui avec une problématique axée sur le partage du savoir. Force est de reconnaître que depuis un quart de siècle, en dépit des discontinuités, des déceptions, des ruptures et des oublis, s'opère dans la durée un travail diffus de critique de la spécialisation du savoir qui trouve son fondement dans une même référence autogestionnaire, et qui réévalue et actualise son expression en fonction des acquis antérieurs. Il importe donc, après en avoir retracé l'historique à grands traits, d'examiner comment ses tendances actuelles s'inscrivent dans l'environnement, pour être en mesure de prolonger cet effort visant à contenir les « abus de savoir » dont parle Michel de Certeau et qui sont si fréquents dans nos sociétés techniciennes.

### Des expériences de réappropriation du savoir à la constitution d'un nouveau savoir spécialisé

Par sa réaction contre différents aspects de la confiscation du savoir il était logique que ce travail critique, dont l'originalité consistait à lier mode d'organisation et production sociale, débouchât sur des stratégies diversifiées de *réappropriation* du savoir par les acteurs sociaux eux-mêmes, incarnées dans des pratiques qui ont jalonné les deux dernières décennies.

Ce furent d'abord les tentatives de communautés de vie qui se sont élevées contre le poids aliénant des divisions sociales en posant comme condition nécessaire de prise de conscience de soi et des autres le refus des cloisonnements entre univers privé et public<sup>1</sup>. Elles se sont souvent prolongées ou repliées sur le champ économique, plus circonscrit. Dans une période où le passage à l'acte était encore dévalorisé au profit du débat théorique, les « nouveaux entrepreneurs »<sup>2</sup> ont été parmi les premiers à chercher par la gestion collective à dépasser les rigidités de l'hétérogénéité taylorienne, et donc à préfigurer la réhabilitation de l'entreprise.

En écho à ces initiatives spontanées, des relations innovantes entre experts et praticiens se sont progressivement profilées. Ainsi la sociologie d'intervention s'est renouvelée à travers l'élaboration, par

Alain Touraine et son équipe, d'une sociologie de l'action<sup>3</sup> dont l'ambition était de suivre la formation des mouvements sociaux et de leur donner les moyens d'accéder à l'historicité par la connaissance scientifique. La sociologie, grâce aux apports des chercheurs, devait permettre aux acteurs de se rendre compte des orientations culturelles et des valeurs dont ils étaient porteurs.

Se fixant des objectifs tout aussi ambitieux de socialisation du savoir, l'analyse institutionnelle affirmait son originalité par l'introduction de dispositifs analyseurs : recours à l'assemblée générale, règle du « tout dire », négociation collective du paiement dont la transversalité était censée révéler les fondements de l'institution<sup>4</sup>. Les courants de l'autogestion pédagogique<sup>5</sup>, quant à eux, se sont attaqués à la formation même du savoir en expérimentant de nouvelles formes de sa transmission grâce à des pédagogies non-directives, puis à des formes de contrôle de l'établissement éducatif dans son ensemble.

Ce mouvement protéiforme visant à restituer à leurs véritables détenteurs la maîtrise du savoir et du pouvoir a également partagé des illusions progressistes dominantes comme le mythe de la révolution scientifique et technique, ce « miroir aux alouettes » des années de croissance qui donna lieu à des prises de position tranchées sur la « nouvelle classe ouvrière », ou sur l'équivalence : « socialisme démocratique = autogestion + informatique »<sup>6</sup>. En dépit de ces naïvetés, cette sensibilité aux multiples ramifications s'est nourrie de l'effervescence sociale succédant à l'explosion de Mai 68. Mais, avec la disparition des « grands récits » et des mouvements sociaux unifiés, avec les difficultés et les ambiguïtés des expérimentations isolées dans un environnement défavorable, les mobilisations ont diminué. La remise en cause de la monopole

lisation de l'information par quelques-uns, de la professionnalisation et de la spécialisation des fonctions sociales, ainsi que du formalisme des pratiques de délégation, n'était plus portée par une base sociale active. L'institutionnalisation universitaire et politique ne pouvait que s'accroître progressivement.

L'autogestion : un savoir pour spécialistes ? Tel semble bien être, en tout cas, le projet essentiellement universitaire qui depuis plusieurs années motive un nombre croissant de spécialistes des sciences sociales qui ont fait de l'autogestion un objet d'étude spécifique. De ce côté, nulle inquiétude ; colloques, études, instituts professionnels, programmes d'enseignement et de formation, publications, se multiplient et contribuent à défendre le sérieux de cette problématique aux yeux de ceux qui en doutent encore. Les efforts ne signifient pas que ces idées sont désormais acceptées par tous, tant s'en faut. Mais elles ont gagné leurs lettres de noblesse et aucun « essayiste » talentueux ne peut plus faire l'impasse sur cette question sans donner l'impression de méconnaître, volontairement ou non, une des aspirations majeures (et non majoritaires, nuances...) de notre époque. De nombreux ouvrages parus ces dernières années en témoignent. Qu'on soit pour ou contre, la référence à l'autogestion apparaît de moins en moins marginale et excentrique ; elle est devenue courante, presque banale.

Cette réussite, équivoque par bien des aspects, ne se limite pas à la sphère universitaire. Sur le plan politique, les partis se sont emparés d'une conception qui laissait croire à un renouveau théorique de leur part. Le Parti Socialiste en particulier, lors de sa percée politique, voulait voir dans l'autogestion la condition d'un plein épanouissement des compétences. Aux yeux de certains auteurs, proches de lui, elle devait même contribuer au développement de nouvelles élites « aux-

quelles les travailleurs confieront l'organisation d'une société différente, ou plutôt l'accouchement de cette société en gestation »<sup>7</sup>. Cet aspect de la démarche autogestionnaire explique la facilité avec laquelle elle a pu être reprise, voire annexée, par des membres de catégories sociales spécifiques comme les cadres et les techniciens, suscitant ainsi la critique qui lui est adressée d'être progressivement devenue l'idéologie des classes moyennes. Celles-ci assureraient leur accession au pouvoir grâce à leur fort capital culturel et à cette « culture du discours critique » que, paraît-il, elles affectionnent tout particulièrement quand elles sont marquées à gauche, et plus précisément en France dans la « deuxième gauche ».

En résumé, en se banalisant l'approche autogestionnaire s'est réduite à un discours supplémentaire dispensé dans les espaces réservés à cet effet sans pouvoir garder ce qui faisait sa richesse, c'est-à-dire l'imbrication entre une analyse idéologique et une analyse organisationnelle, qui s'enrichissaient mutuellement.



### **De l'emprise idéologique à la réhabilitation de la compétence**

Pris dans des logiques corporatistes ou politiciennes, les traditionnels défenseurs de l'autogestion se sont donc trop souvent enfermés dans des rhétoriques autojustificatives ; ce faisant ils ont été en quelque sorte pris à revers par des

chefs d'entreprise et des experts qui, eux, ont intégré dans une perspective technocratique et gestionnaire les caractéristiques les plus performantes de l'autogestion. Ainsi, dans la vaste redistribution des cartes politiques, économiques et culturelles qui s'amorce – ce qui fait écrire à certains que la « bataille de la compétence »<sup>8</sup> a commencé – il apparaît qu'une référence à l'autogestion – et à des termes voisins moins connotés tels que participation ou autonomie – vient presque un point de passage obligé, en tout cas inévitable, pour tout projet global ou local qui se propose, non pas d'imposer de l'extérieur un consensus, mais au contraire de favoriser son élaboration sur un mode contradictoire et pluraliste faisant appel à toutes les compétences.

Dans les entreprises différentes formes de « management participatif » sont implantées : cercles de qualité, démarches de progrès, groupes d'expression, etc..., pour tenter de capter la créativité des salariés, d'autant plus nécessaire pour améliorer les résultats que la concurrence est vive et que la diffusion des nouvelles technologies entraîne une intellectualisation croissante du travail et réclame rapidité et qualité dans la circulation de l'information.

Les appels répétés et explicites lancés ces dernières années par des organismes internationaux comme l'ONU ou l'UNESCO en faveur d'une multiplication des expériences participatives ou autogestionnaires dans le cadre de nouvelles stratégies de développement s'avèrent également symptomatiques. Quelle que soit la formule retenue : « développement autocentré », « autre développement », « participation populaire », etc., il s'agit à chaque fois d'intégrer à ces stratégies les nouvelles aspirations et exigences de plus d'autonomie et de participation ; puis, après les avoir rebaptisées « besoins », d'en



116 confier la gestion à des experts sans doute soulagés de trouver là l'opportunité d'une « relance d'éthiques professionnelles vacillantes »<sup>9</sup>.

Il faut reconnaître l'aspect stimulant de ces comportements qui, au nom du réalisme, cherchent à recycler l'autogestion pour renforcer l'efficacité économique et la cohérence sociale de nombreuses organisations. Ils se trouvent d'ailleurs considérablement confortés par le retour en force des croyances en la compétence qui profitent du reflux des idéologies. Mais s'en réjouir sans réserve serait aller vite en besogne et ne plus considérer l'autogestion que dans sa « positivité », ce serait donc occulter, refouler ou tout simplement ne pas voir le « travail du négatif » que continue à assurer *dans un même mouvement de contestation et de création* la revendication autogestionnaire.

Le succès de l'autogestion, même si le mot lui-même n'est pas repris explicitement – ce qui peut expliquer l'impression de déclin de cette idée qu'ont certains commentateurs pressés d'en finir avec elle – serait paradoxal s'il servait seulement à valider l'émergence de nouvelles expertises venant prolonger, déplacer et, à terme, renforcer les séparations traditionnelles entre intellectuels et praticiens, entre ceux qui savent et ceux qui sont censés rester dans l'ignorance, ou du moins être privés de l'utilisation sociale de leurs compétences.

### **Le partage du savoir à l'épreuve : les pratiques des collectifs d'intervention**

C'est pourquoi il importe de ne pas oublier la grande variété d'expérimentations qui ne se contentent pas d'utiliser fonctionnellement des procédures participatives.

Elles ont pour but de mettre à la disposition d'un plus grand nombre d'acteurs des savoirs d'ordinaire réservés à des spécialistes, grâce à un fonctionnement interne basé sur le travail associé pluridisciplinaire : dans des cabinets de groupes, des associations de recherche, des boutiques de gestion, des coopératives de conseil et de formation, des bureaux d'études, des centres de ressources et d'informations, etc. Ces nouvelles figures de l'expertise, que l'on peut regrouper sous le nom de « collectifs d'intervention »<sup>10</sup>, tellement atomisées qu'elles en sont parfois rendues invisibles, cherchent depuis quelques années à dessiner les contours d'une nouvelle économie des savoirs et des compétences. Elles continuent à ouvrir des brèches dans les modèles habituels d'intervention sociale et politique, mais elles ont aussi enregistré les enseignements des pratiques comparables, citées ci-dessus, qui les avaient précédées dans les vingt dernières années, et il est à cet égard révélateur d'évoquer par quels traits elles s'en distinguent. Les plus importants selon nous sont les suivants.

*L'apprentissage de la modestie* incite à ne plus attribuer un rôle prophétique au chercheur comme cela pouvait être le cas au début chez Touraine, ou à un autre degré chez les institutionnalistes qui voulaient provoquer des crises exemplaires dans les institutions. Il ne s'agit plus de prétendre fournir une signification des phénomènes observés mais plutôt de « réduire le champ d'interprétation des acteurs pour leur faire prendre conscience des mécanismes dans lesquels ils sont partie prenante », de leur proposer « une autre lecture du social en augmentant, au nom d'une logique différente, les possibilités de nouvelles lectures »<sup>11</sup>.

*La découverte de l'empirisme et de la complexité* amène à substituer aux débats menés en termes très généraux, qui témoignaient d'un maximalisme idéologique, des interrogations plus nuancées. Par exemple, le dilemme récupération-marginalité peut être remplacé par une réflexion sur la prise en compte d'interlocuteurs diversifiés pour préserver une autonomie qui ne soit pas un enfermement autarcique.

*L'acceptation du compromis et de la négociation* s'est imposée. Alors que dans les années de croissance les interventions trouvaient leur origine dans un volontarisme des chercheurs – ce qui en retour limitait leur champ aux seuls terrains disposés à accepter cette intrusion – les approches actuelles acceptent de se situer dans la sphère de la nécessité et de proposer aux groupes humains intéressés un service concernant surtout des problèmes qui sont devenus essentiels avec la crise, comme celui de l'emploi. Ceci suppose une reconnaissance des différences et donc une démarcation nette entre « groupes clients » et « groupes d'intervention » qui fournissent les conditions d'une confrontation dynamique centrée sur les pratiques et non sur les discours. Cette confrontation s'oppose à la confusion que cer-

tains spécialistes, comme des travailleurs sociaux, peuvent entretenir avec les populations dont ils ont la charge.

*L'intégration de la problématique de l'organisation* force à considérer les interactions dans toute entité dynamique, mais aussi à poser la question de la pertinence de la gestion collective et pluridisciplinaire des dispositifs de recherche-action pour que soit exploré le passage d'une sociologie à une sociopraxie<sup>12</sup> que le retour à l'acteur<sup>13</sup>, exalté par Tournaine, semble appeler.

Le caractère concret de ces orientations n'est préhensible qu'en situation, c'est pourquoi un exemple d'intervention peut illustrer mieux que de longs développements quelques-unes des dimensions qui viennent d'être abordées.

Le Centre Autonome d'Expérimentation Sociale (CAES), à Ris-Orangis dans la banlieue sud de Paris, offrait un terrain exemplaire pour concevoir et développer une action à destination d'individus et de groupes décidés à mettre en oeuvre *eux-mêmes* un projet ambitieux et diversifié dans un lieu tout à fait particulier : une caserne désaffectée dans laquelle une cinquantaine de jeunes ont décidé d'associer habitat, activité économique, vie associative et création artistique suivant une logique communautaire.

Les phénomènes de pauvreté, de chômage et plus généralement de marginalisation dans les zones péri-urbaines, prennent aujourd'hui une telle ampleur qu'ils s'imposent à l'évidence comme une des questions majeures auxquelles sont confrontées les sociétés industrielles développées. Or celles-ci sont peu ou mal préparées à la compréhension des problèmes et à l'imagination des solutions. Dans ce contexte, l'intervention<sup>14</sup> inscrite dans le cadre d'une convention obtenue avec le Ministère de l'Emploi visait notamment à comprendre et à mesurer comment le développe-

ment de pratiques d'auto-organisation par et pour une population défavorisée pouvait constituer un mode de socialisation original découvrant dans la dynamique économique et sociale ainsi créée des « gisements d'emploi ».

### « La caserne débarbelée » : un lieu étonnant

Le fondement du groupe réside dans le projet explicitement formulé de s'attaquer au « problème global des jeunes qui veulent vivre différemment en banlieue ». D'entrée de jeu, l'occupation de la caserne donne corps ou plutôt espace à ce projet ; elle est l'aboutissement du refus d'une marginalité sans issue et d'une situation uniquement subie. « On est de la région, on est venus vivre, travailler, créer nos loisirs ici » : ce dont il est question, ce n'est pas plus, mais pas moins non plus que la recherche d'un mieux-être collectif par l'appropriation d'un territoire où il sera enfin possible de se rencontrer et qui devra permettre le décloisonnement des activités de et dans la vie quotidienne.

Au démarrage, malgré la précarité de la situation, l'enthousiasme entraîne la mobilisation de tous pour la mise en valeur du site et du projet, aussi bien vis-à-vis de l'extérieur qu'à l'intérieur. Quelques permanents bénévoles se dévouent pour faire connaître l'expérience, pour la défendre contre le parasitisme et pour remettre en état les bâtiments. Un incontestable succès récompense cet élan initial basé sur les relations entre les fondateurs, qui se connaissaient déjà auparavant et qui ont de forts liens affectifs et idéologiques entre eux. La cohérence de leur démarche repose sur un ensemble de valeurs communes qu'ils vivent à travers des rapports sociaux très personnalisés. Les difficultés peuvent ainsi être dépassées par une imagination en actes.

Le passage de l'utopie initiale à sa mise en pratique implique pour-

tant un travail de renoncement et d'adaptation. Cette transition, cumulée avec la nécessité de réajuster régulièrement le projet à la réalité, ne se fait pas sans problèmes pour les acteurs les plus impliqués dans l'expérience et qui rapidement se retrouvent inquiets de ne pas être à la hauteur de leurs « ambitions » et ont parfois l'impression de trahir leurs objectifs premiers.

La volonté affichée de s'appuyer sur la gestion collective et le contrôle par tous des activités et des résultats, dans le respect des différences, ne peut s'inspirer d'aucun modèle ; tout au plus de quelques « principes » suffisamment généraux et généreux qui s'expriment par exemple dans la « Charte » constitutive du CAES. Mettre en place un microsystème économique différent, éviter la parcellisation du travail et la hiérarchisation, favoriser la complémentarité des structures, partager les connaissances tout en assurant la création d'emplois sur place, rien de cela ne se déroule sans hésitations et sans heurts.

À toutes ces raisons qui se suffisent déjà à elles-mêmes, il faut ajouter l'épuisement causé par plusieurs mois de bénévolat, le poids de la structure CAES et l'opposition sans cesse plus aiguë entre l'urgence des décisions à prendre et la situation de formation lente dans laquelle s'est trouvée plongée une majorité des participants de l'expérience, en vue de l'acquisition de nouvelles compétences.

Dès ce moment, l'initiative a pu sembler reposer le plus souvent et pour l'essentiel sur des « leaders », lesquels, pour avoir consacré une part importante de leur vie et beaucoup d'énergie à la conception et à la mise en route du CAES, ont pu finir par s'identifier, en partie du moins, à la structure elle-même. Le refus d'une reconnaissance explicite par tous des rôles primordiaux, dynamisants, de quelques-uns, et l'égalitarisme formel, fondement de

en l'occurrence le Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie (CRIDA), était double : une demande précise d'aide à la création d'emplois et une demande floue d'analyse de la pratique sociale du CAES, autour de questions-clés qui divisaient les participants :

- la division des tâches et les formes d'apprentissage mutuel (« il y a des gens qui imposent un poids à d'autres », « ceux qui sont compétents ne font pas partager leurs compétences ») ;

- l'efficacité et le projet collectif (« il faut créer des emplois au plus vite », « il ne faut pas oublier le projet collectif ») ;

- l'articulation entre le projet global et les associations ou ateliers particuliers (« il faut définir une délégation de pouvoirs, c'est pas clair »).

Sans pour autant méconnaître les limites et les inconvénients d'une telle dissociation à laquelle le vécu ne saurait être uniquement rapporté, l'intervention a été découpée en deux axes, l'un technique, l'autre socio-institutionnel, qui seuls paraissaient susceptibles d'assurer la prise en compte des spécificités du terrain.

Sur le plan technique, une action continue et récurrente d'élucidation des fins et d'exploration des moyens a été menée pour chaque projet, incitant les membres à se doter d'outils d'analyse qu'ils puissent eux-mêmes utiliser directement (pour être ensuite en mesure de choisir les recours éventuels à des spécialistes extérieurs).

Pour éviter d'être une simple « greffe technocratique », l'intervention technique devait donc, aux yeux des intervenants, s'organiser et se développer autour de quatre axes principaux qui favoriseraient l'accès à la rationalité dans un milieu où les acteurs, liés d'abord par l'affectif, avaient une tendance marquée et répétée à s'en remettre en premier chef à l'idéologie pour trou-

ver des solutions en termes d'organisation :

- lutter contre les tendances autarciques de tout groupe, en développant des complémentarités actives avec l'extérieur ;

- faire saisir l'importance de la démarche commerciale dans la mise en place de chaque activité ;

- utiliser la période d'élaboration et de formalisation des projets pour permettre des choix de vie et de travail en connaissance de cause ;

- appuyer la recherche de formes d'organisation coopératives dans le travail.

Sur le plan socio-institutionnel, il s'est agi de mettre en place et de tester des instances d'auto-évaluation et de prospective destinées à repérer et mieux discerner les principales lignes de force et les virtualités de la dynamique sociale de l'ensemble du projet.

Un système qui vise un « fonctionnement collectif » ne peut – moins que n'importe quel autre fonctionnement plus « classique » – se construire seulement à partir des principes mis en avant, et encore moins se contenter de leur répétition récurrente. Il est nécessaire de comprendre le fonctionnement qui s'est progressivement instauré à côté de ces principes, au contact des réalités. Il s'agissait de « mettre à plat » les pratiques et non les discours en étudiant les comptes rendus écrits et en assistant à plusieurs réunions, pour restituer les observations faites aux acteurs et les confronter à leurs représentations.

Les deux moments de l'intervention ont été insérés dans un processus de négociation périodique qui visait à empêcher toute assimilation équivoque entre le collectif d'intervention et le collectif client, et à fournir les conditions d'une réflexion commune régulière sans édicter de solutions préconçues.

Il est évident que cette formule vise avant tout une clarification pro-

118 l'expérience, risquaient à tout moment d'exacerber une personnalisation informelle excessive du pouvoir et de son exercice.

Le flou général dans lequel paraissait se développer le projet du CAES, révélait en fait le problème crucial du recours à la « règle » pour des groupes dits « marginaux » dont l'apprentissage du jeu social s'est fait principalement autour de l'évitement des normes, des codes et des processus habituels qui déterminent la constitution « normale » de groupes sociaux dans une société. On retrouve cette même contradiction au niveau du travail : habitués à ruser avec les lois et à les contourner, les groupes marginaux sont en général plus à l'aise dans l'économie souterraine que dans l'économie officielle. En effet, l'économie souterraine leur semble être le garant d'une non-institutionnalisation, d'une alternative aux modèles et aux normes économiques dominants qu'ils refusent. Elle est le terrain connu sur lequel ces acteurs ont l'habitude d'évoluer ; et le quitter équivaut souvent à une perte, à une insécurité à venir, peut provoquer de l'angoisse et entraîner le retrait.

### *Une intervention à inventer*

L'intervention a commencé quand le projet, tirant les leçons des limites de l'informel, se donnait une structure par un montage juridique associatif. La demande exprimée vis-à-vis du collectif d'intervention,

gressive des rôles. Elle n'était pas donnée a priori mais n'a pu que se dégager progressivement à travers des tâtonnements et des frictions qui participaient de l'intervention elle-même par l'apprentissage des relations institutionnelles que celle-ci induisait. C'est en ce sens qu'on peut dire qu'il y a eu nécessité de part et d'autre d'inventer l'intervention, en visant autant que faire se peut à en vérifier les impacts et à en contrôler les effets.

La difficulté consistait à trouver la bonne distance : avoir une connaissance suffisamment bonne du CAES de l'intérieur, pour pouvoir aider à formuler les questions soulevées par le développement de chacun de ses projets, et constituer un pôle extérieur, pas trop lointain néanmoins, pour échapper aux inévitables tendances de « repli sur soi » du CAES, et aussi désigner les dangers que des attitudes de ce type font courir au projet lui-même. D'où une insistance particulière sur la nécessité pour le CAES d'accroître son autonomie, non pas en s'en remettant à une idéologie qui serait considérée comme porteuse de solution, mais en analysant ses pratiques et en favorisant la multiplication des partenaires, ne serait-ce que pour éviter des situations de face à face perdues d'avance.

### *Impact de l'intervention et prospectives*

La mesure des effets d'une intervention comme celle-ci, qui s'est étalée sur près de deux ans, n'est pas chose facile. Certes, des conséquences tangibles, comme le nombre d'emplois créés, peuvent être soulignées. Une dizaine d'emplois permanents autofinancés à terme a pu être créée pour une population qui était auparavant exclue du marché du travail. La solidité et le caractère durable de ces emplois ont eu pour contrepartie une durée d'émergence plutôt longue ; une consolidation progressive et donc

lente a été préférée à une création plus importante et plus rapide qui aurait pris le risque de déborder la capacité de maîtrise des acteurs. Par contre, il est difficile de percevoir l'impact de l'acquis méthodologique et de prévoir les phénomènes d'entraide qui sont susceptibles de se manifester pour faire vivre des projets nouveaux.

C'est pourquoi, plutôt que de s'en tenir à un énoncé quantitatif, il a été jugé utile, à la fin de l'intervention, de replacer l'ensemble des données dans une approche prospective, non plus seulement pour connaître ce qui est mais pour anticiper ce qui pourrait advenir, en fonction des décisions que prendra, ou que ne prendra pas, le CAES face aux difficultés et aux contradictions devant lesquelles il est placé. En effet, la gestion quotidienne du CAES, partiellement en rupture avec son environnement culturel et économique, risque à chaque moment, du fait même de l'urgence des tâches à effectuer et de la précarité des situations de chacun, d'aboutir à ce que la pratique étouffe l'utopie, à ce que le présent accable le futur. De ce point de vue, il semble que seule l'organisation d'une tension entre ces différentes exigences et attentes peut permettre d'éviter une dissociation trop forte dont les effets négatifs (soit un pragmatisme à courte vue, soit un utopisme dégagé de tout rapport avec la réalité) auraient vite fait de menacer non seulement l'existence, mais les raisons même d'exister du CAES.

En tant qu'exercice de l'imaginaire et réflexion sur l'action, trois scénarii, vraisemblables et présentant une cohérence interne, ont donc été proposés à la fois :

– un scénario de déstabilisation et d'éclatement du CAES, à partir de l'impossibilité de contrecarrer des processus négatifs en cours ;

– un scénario de formalisation hiérarchique du CAES, par la reconnaissance formelle du rôle central

d'un groupe minoritaire d'animateurs organisant la réinsertion par le travail des autres participants ;

– un scénario de restructuration fédérative du CAES, rendant possible le développement d'une logique entrepreneuriale par activités, et d'une logique communautaire globale sur la base d'une contractualisation entre les différents partenaires.

Les simulations sont destinées à augmenter le pouvoir de production du CAES par lui-même et ne présentent un intérêt que si elles sont reprises, critiquées, poursuivies par des réunions prospectives, menées au sein du CAES, considérées comme des moments de réflexion sur l'avenir et des moyens d'exploration de cet avenir<sup>15</sup>.

119



### **Pour une nouvelle économie des savoirs et des compétences**

La notion de changement social se trouve au coeur de l'évolution sociétale que nous venons d'évoquer. La coercition ne suffit plus, l'adhésion de la base s'avère nécessaire à tout développement, qu'il concerne une entreprise ou un pays. Au commandement rustre se substitue l'explication. Le savoir devient l'instrument du pouvoir. « La question du savoir à l'âge informatique est plus que jamais la question du gouvernement » affirme Jean-François Lyotard<sup>16</sup> dans son étude sur le savoir à l'époque post-moderne. La compétence légitime la hiérarchie, l'expert fait autorité,

heurtent les groupes sociaux situés en position d'infériorité dès qu'ils veulent agir sont telles que le problème de nouveaux rapports entre experts et acteurs ne peut être résolu par le retrait de l'expert<sup>20</sup> ; il faut plutôt compter sur les capacités des acteurs à accroître leur autonomie par la *multi-dépendance*, le *soutien par réseaux* ou la *mise en place d'instances d'auto-évaluation*. Ces nouveaux rapports supposent en tout cas de la part des collectifs d'intervention une acceptation des objectifs définis par les groupes sociaux qui s'adressent à eux et la volonté d'aboutir à une réussite de leur expérience. Il ne s'agit pas de déstabiliser les groupes au nom d'un rigorisme idéologique, ni de faciliter leur intégration au système social, mais seulement de favoriser une réflexion sur les marges de manoeuvre dont ils disposent par rapport aux déterminismes macrosociaux, pour qu'ils puissent poser ce que Gérard Mendel appelle des « actes-pouvoir ». La contractualisation des modalités de l'intervention expertisante est aussi l'une des conditions nécessaires pour générer des apprentissages.

Les collectifs d'intervention ne se construisent pas une position d'extériorité et de maîtrise qui définirait une prétention à la scientificité. Ils se contentent de vouloir contribuer, par des expérimentations, à la reconnaissance dans le champ institutionnel d'acteurs qui en sont d'ordinaire exclus. Les données succinctes limitées à l'expérience relatée ci-dessus indiquent au moins des pistes de réflexion qui n'ont de sens et de portée que dans la mesure où elles peuvent être prolongées, précisées, approfondies. Il importe en effet de ne pas clore un débat à peine ouvert en créant trop rapidement un nouveau mode d'expertise, mais au contraire de trouver des opportunités d'échanges entre collectifs pour comparer les différents « bricolages » sur le partage du savoir qui s'élaborent en

revendiquant le droit aux essais et aux erreurs, et s'opposent ainsi aux certitudes arrogantes, fût-ce celles des « intelligentsias alternatives ». La possibilité d'un *savoir sans privilèges* n'est envisageable qu'au travers d'une stratégie paradoxale alliant une démarche résolument utopique, celle d'une société sans experts, ce qui ne signifie pas sans compétences ou sans professionnalité, à un pragmatisme ancré dans les contacts et les accords passés avec des acteurs volontaires dans des situations concrètes.

Olivier Corpet,  
Madeleine Hersent,  
Jean-Louis Laville  
Centre de Recherche et  
d'Intervention sur le  
Développement et l'Autonomie,  
Maison des Sciences  
de l'Homme, Paris

120 et la consultation des populations, gage d'implication de celles-ci dans les projets conçus pour elles, tend à diffuser la « raison d'État » technicienne. La participation risque de devenir antidémocratique<sup>17</sup>, c'est-à-dire que les décisions politiques sont imposées au nom de la Science et du Savoir. De fait, malgré les apparences, elles sont de plus en plus soustraites à « l'espace public »<sup>18</sup>, les gens concernés ne sont convoqués que pour avaliser des solutions déjà prêtes. La valorisation actuelle de l'initiative et de l'esprit d'entreprendre peut se muer en un élitisme figé, le dualisme s'accroissant entre des décideurs professionnels, acteurs forts, minoritaires, et la masse des autres, acteurs faibles et décidés à le rester.

Il est donc essentiel que les initiatives ne soient pas réservées à des privilégiés mais qu'elles puissent être prises par d'autres groupes et individus, ce qui ne va pas sans difficultés. C'est à ce niveau que se situent les collectifs d'intervention. En s'attachant à chercher pratiquement des tactiques de partage du savoir, ils tentent de résister à la montée des experts et à son corollaire obligé : l'affaiblissement des capacités de réappropriation par les individus et les groupes de leur autonomie. Ce faisant, ils contribuent également à la lutte contre ce que Edgar Morin appelle « la paupérisation des idées générales en milieu spécialisé »<sup>19</sup>.

Les difficultés auxquelles se

## NOTES

- <sup>1</sup> Cf. par exemple, M. Bolle de Bal, *La tentation communautaire*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1985.
- <sup>2</sup> Voir *Autrement* « Et si chacun créait son emploi ? », no 20, septembre 1979.
- <sup>3</sup> A. Touraine, *Sociologie de l'action*, Paris, Le Seuil, 1965.
- <sup>4</sup> G. Lapassade, R. Lourau, *Clefs pour la sociologie*, Paris, Seghers, 1971.
- <sup>5</sup> Décrit dans l'article de G. Lapassade, « L'autogestion pédagogique : un dispositif de formation », *Autogestions*, no 12-13, hiver 1982-1983.
- <sup>6</sup> D. Chauvey, *Autogestion*, Paris, Le Seuil, 1970.
- <sup>7</sup> J.-L. Lemoigne, D. Carré, *Auto-organisation de l'entreprise, 50 propositions pour l'autogestion*, (Préface de Michel Rocard), Paris, Éditions d'organisation, 1977.
- <sup>8</sup> P. Drouin, « Le réarmement professionnel », *Le Monde*, 14 septembre 1984.
- <sup>9</sup> Selon l'excellente expression de Pierre Davreux dans son article « Longue vie à l'autogestion hétérogestionnaire ! », *Rencontre*, (Cahiers du travailleur social), no 33, printemps 1980, p. 48.
- <sup>10</sup> Voir également à ce propos O. Corpet, « Collectifs d'intervention et mouvements alternatifs », *Communautés*, no 62, Octobre-Décembre 1982, et J.-L. Laville, « Le partage du savoir à l'épreuve, *Autogestions*, no 18, 1984.
- <sup>11</sup> D. Mothé, « Experts-acteurs : la bonne distance », *Autogestions*, no 18, 1984.
- <sup>12</sup> H. Desroche, « Les auteurs et les acteurs : la recherche coopérative comme recherche-action », *Communautés*, no 59, Janvier-Mars 1983, p. 39-64.
- <sup>13</sup> A. Touraine, *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1984.
- <sup>14</sup> Intervention effectuée par le CRIDA (Centre de Recherche et d'Intervention sur le Développement et l'Autonomie), Maison des Sciences de l'Homme, 54, bd Raspail, 75006 Paris.
- <sup>15</sup> Les résultats complets de cette intervention sont présentés dans le document : O. Corpet, M. Hersent, J.-L. Laville, « Expérimentation sociale et nouvelles figures de l'expertise », Paris, Crida-Maison des Sciences de l'Homme, 1985.
- <sup>16</sup> J.-F. Lyotard, *La condition post-moderne*, Paris, Editions de Minuit, 1979, p. 20.
- <sup>17</sup> Comme le relève avec pertinence J. Godbout, *La participation contre la démocratie*, Montréal, Editions coopératives Albert Saint-Martin, 1983.
- <sup>18</sup> J. Habermas, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978.
- <sup>19</sup> E. Morin, *Sociologie*, Paris, Fayard, 1984.
- <sup>20</sup> Comme l'indique fort justement G. Le Boterf, *L'enquête. Participation en question*, Paris, Edilig, 1981.